

30.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <p>Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.</p> <p>1</p> <p>Le mémoire consiste en un travail de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; - méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ;

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire est évalué par le promoteur/la promotrice et deux lecteurs/lectrices, désigné-es par le jury de master (représenté par le/la président.e de jury).</p> <p>. Il fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury constitué, a minima, du promoteur/de la promotrice et des deux lecteurs/lectrices. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant-e et les membres du jury. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant-e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le mémoire est inscrit.</p> <p>La note prendra en compte la qualité du document écrit et de la défense orale.</p> <p>Lors de l'évaluation du mémoire, le promoteur et les deux lecteurs tiennent compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail - la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire - la qualité de la collecte et de l'interprétation des sources - l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble <p>En outre, l'un.e des deux lecteurs/lectrices du mémoire est chargé-e d'établir un rapport détaillé et écrit sur certains aspects formels du mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'orthographe; • la langue (précision et propriété des termes, correction syntaxique); • la ponctuation; • la présentation du texte lui-même, de la bibliographie, des notes, des références, etc. <p>Ce rapport peut amener le jury à revoir la note attribuée au mémoire selon des modalités définies dans la section 2 « Maitrise de la langue normée » du Vademecum mémoire ROM https://myalfresco.uclouvain.be/alfresco/service/ucl/streamDownload/workspace/SpacesStore/18e60fbc-ab6c-426b-9786-b77206423b32/Vad%C3%A9m%C3%A9cum%20m%C3%A9moire%20ROM.pdf?a=true</p> <p>Tout au long de son mémoire, l'étudiant-e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il/elle veille à ne PAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ; • Reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ; • Réformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ; • Traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ; • Utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ; • Acheter un travail. <p>Cf. https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE constituant une disposition particulière au sens du §3 du même article. L'étudiant-e qui ne respecterait pas les normes de référencement scientifique énoncées ci-dessus s'expose, en cas d'irrégularité ou de plagiat constaté par le jury, à des sanctions académiques telles que détaillées par le RGEE (section 7).</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée.</p>
Contenu	<p>Le mémoire de master est une contribution personnelle à la connaissance scientifique. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant fera la preuve qu'il a assimilé les principes méthodologiques propre aux sciences littéraires et linguistiques, notamment dans le domaine des études latines et/ou françaises.</p> <p>L'étudiant se montrera capable de parcourir les étapes essentielles de la recherche scientifique, à savoir la définition d'une problématique, la collecte bibliographique et l'heuristique des sources, la critique et l'interprétation des bases documentaires ainsi que l'élaboration d'une synthèse et la communication des résultats.</p> <p>Un mémoire doit comporter minimum quatre-vingt pages (soit 200.000 signes espaces compris) de rédaction personnelle et originale (incluant bibliographie et notes, mais hors annexes). Dans le cas où une partie substantielle du mémoire est consacrée à une édition critique et/ou une traduction originale de texte, cette norme passe à minimum 60 pages (soit 150 000 signes espaces compris) de rédaction personnelle argumentée (auxquelles s'ajoutent donc les pages d'édition et/ou de traduction).</p> <p>Tout mémoire comporte une introduction, notamment méthodologique, un développement montrant l'analyse et la synthèse du propos, une conclusion et une bibliographie.</p>
Ressources en ligne	https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=4142
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	30		